



LA LETTRE

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU APPELLE À LA MOBILISATION

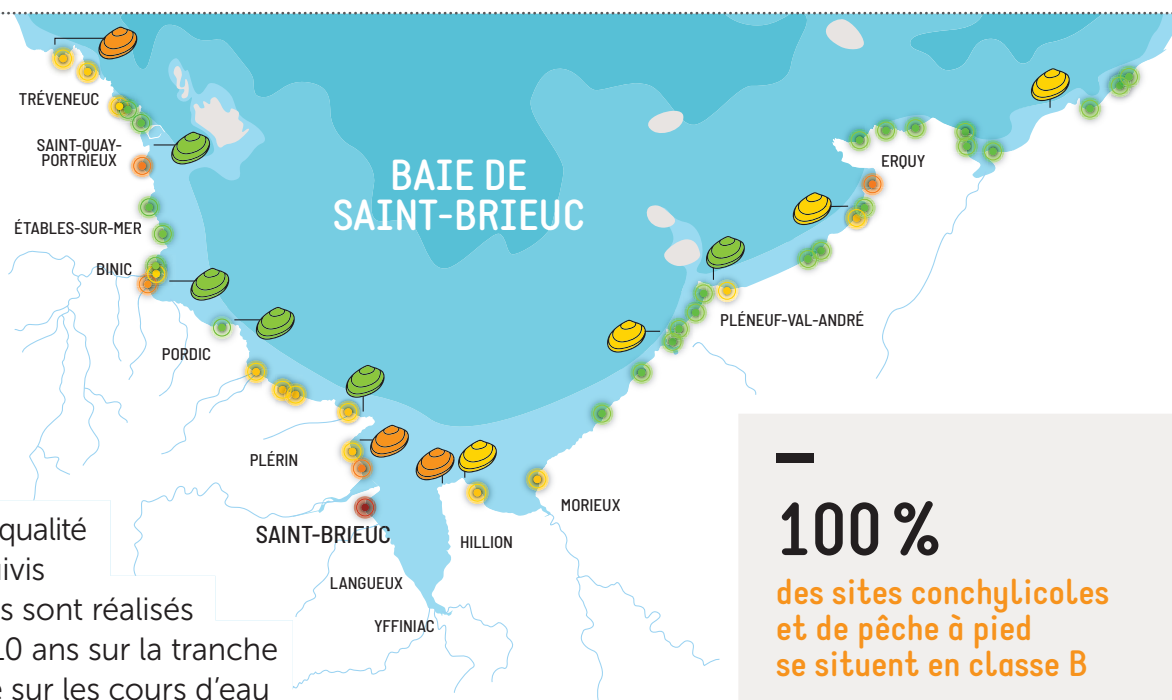
Le Schéma d'Aménagement et de Gestions des Eaux (SAGE) de la baie de Saint-Brieuc est en application depuis 2014, et des avancées sont là : la destruction des zones humides est freinée, la qualité des eaux s'améliore, les travaux prévus sont engagés. Néanmoins, ces résultats ne suffisent pas. Des efforts restent à fournir pour concrétiser la transition écologique nécessaire afin de répondre aux enjeux, et notamment le défi des algues vertes. La saison 2019 a été marquée par une marée verte exceptionnelle, et ce malgré des flux d'azote proches des objectifs fixés par le SAGE... Le phénomène, installé depuis 50 ans dans cette baie, résiste à nos efforts et se reproduit d'une année sur l'autre grâce aux stocks de l'automne précédent : il faut donc, en plus de renforcer la baisse des teneurs en nitrates dans nos cours d'eau, réussir à « attaquer » ce stock hivernal. Le défi est complexe, et pour le relever, les acteurs doivent se mobiliser sans plus attendre, et ce à l'échelle de la baie...

Jean-Luc BARBO

Président de la Commission Locale de l'Eau
de la Baie de Saint-Brieuc



FOCUS SUR LA QUALITÉ DES EAUX LITTORALES : UNE SITUATION EN NETTE AMÉLIORATION



Afin de suivre la qualité des eaux, des suivis bactériologiques sont réalisés depuis plus de 10 ans sur la tranche littorale comme sur les cours d'eau des principaux exutoires.

La satisfaction des usages littoraux est une priorité forte du SAGE en raison de l'importance socio-économique du tourisme, de la pêche à pied et de la conchyliculture sur le territoire. Les principales perturbations sont liées à des contaminations bactériennes. Depuis 2016, les objectifs fixés sont pratiquement atteints.

LA QUALITÉ DES SITES EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Malgré une pression forte (65 % de la population du Pays vit sur la frange littorale), les suivis montrent une amélioration très nette des flux bactériens vers la baie depuis les années 2013-2014, et ce sur l'ensemble du littoral, tant au niveau des sites de baignade, des sites de pêche à pied professionnelle et de loisir, que des sites conchylicoles. Depuis 2016, plus aucun site de pêche à pied suivi sur la baie ne montre de qualité mauvaise. Un seul site de baignade présente en 2018 une qualité d'eau insuffisante (le Valais) et 88% des sites sont jugés en qualité au moins bonne. Sur les gisements de coquillages, plus aucune tendance à la dégradation n'est observée et depuis 2015, aucun point de suivi n'est en mauvaise qualité. Néanmoins, de nombreux sites fréquentés pour la pêche à pied ne font pas l'objet de suivis sanitaires (Ilot Saint-Michel à Erquy, falaises et plage du Moulin et des Godelins à Etables-sur-Mer, plages et sites de l'Est de Plérin : Tournemine, Barillet).

DES SOURCES DE POLLUTIONS IDENTIFIÉES

Dans le fond de baie, les flux contaminants sont toujours dominés par les rejets en temps de pluie du réseau de collecte des eaux usées de l'agglomération de Saint-Brieuc transitant par le Gouët, le Gouédic, le Douvenant et l'Urne ou débouchant directement sur le littoral. Sur les autres portions du littoral, les sources de pollutions sont multiples : mauvais branchements des eaux usées des habitations, assainissements non collectifs, activités agricoles, vidanges de campings cars... Et la plupart du temps à proximité immédiate de la côte. Il existe également des flux bactériens possiblement impactant en provenance de petits fleuves côtiers, mais dont l'impact n'est pas perçu sur le littoral du fait de l'absence d'usage ayant donné lieu à un suivi.

UNE AMÉLIORATION GRÂCE À DES TRAVAUX AUX RÉSULTATS VISIBLES

Ce sont les importants investissements réalisés depuis le début des années 2000 sur les réseaux et les stations des collectivités qui ont permis cette amélioration nette. D'importants travaux sont encore en cours ou prévus (à Binic, à Saint-Brieuc et à Erquy) qui devraient permettre de voir l'amélioration se poursuivre. Des suivis complémentaires de la qualité des coquillages peuvent également être proposés. ■

100 %

des sites conchylicoles
et de pêche à pied
se situent en classe B



Les objectifs du SAGE en la matière sont atteints. Ils entendent répondre aux besoins de qualité de l'eau requise par les principales activités littorales présente sur le territoire du SAGE.

En savoir +

Consultez le rapport
complet présentant
les résultats des suivis



Un rapport complet sur le profil conchylicole est disponible sur le site du Pays de Saint-Brieuc, onglet SAGE, les études du SAGE.

www.pays-de-saintbrieuc.org



LE RAMASSAGE PRÉVENTIF: COMPLÉMENT DE LA RÉDUCTION DES FLUX D'AZOTE

En 2019, la forte présence d'algues cet hiver et les conditions climatiques favorables ont provoqué une marée verte record, malgré des flux d'azote proches du seuil jugé susceptible de limiter la croissance des algues.

Les flux mesurés entre mai et septembre 2019 étaient les mêmes qu'en 2011 et 2017, donc proche de l'objectif du SAGE à 2027. On le sait désormais : agir sur les flux d'azote est indispensable mais ne sera pas suffisant.

LE POIDS DU STOCK HIVERNAL EST DÉTERMINANT

Les algues très nombreuses en automne 2018 ont trouvé des conditions d'ensoleillement et de température de l'eau qui ont permis leur croissance durant l'hiver. Il faut donc trouver les moyens de « briser » le cycle infernal de reconduction des marées vertes d'une année sur l'autre en réduisant le stock d'algues présent dans la baie. Cela suppose que les collectivités travaillent ensemble à l'échelle de la baie sur le ramassage et le traitement de ce stock en fin de saison et en début de printemps.

UN APPEL À MANIFESTATION POUR LES TECHNIQUES DE RAMASSAGE

Un appel à manifestation d'intérêt régional pour des techniques de ramassage innovantes a été lancé en cette fin de l'année. Voulé par les 8 baies bretonnes, il devrait permettre à terme de disposer de matériels capables d'intervenir sur ces stocks hivernaux. Mais, en plus des solutions tech-

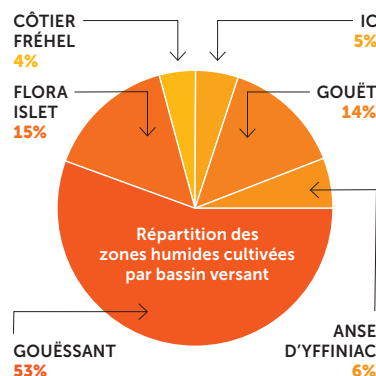
niques, c'est toute l'organisation collective et les moyens mobilisés à l'échelle de la baie qu'il faut repenser.

UNE MUTATION VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE QUI DOIT S'ACCELERER

Après une année de déploiement des actions de Baie 2027, les évolutions attendues (développement des surfaces pérennes, mise en herbe des zones humides cultivées...) ne sont pas encore au rendez-vous. Le bilan du premier plan avait montré qu'au-delà des changements individuels (qui existent et sont accompagnés par Baie 2027 - près de 220 exploitations sont aujourd'hui accompagnées), pour obtenir la nécessaire mutation vers l'agro-écologie, un mouvement d'ensemble est nécessaire, tiré par les investissements dans les filières pour valoriser de nouvelles cultures, de nouveau mode de production... Pour l'instant le compte n'y est pas. Le territoire (élus, acteurs économiques) doit se mobiliser pour soutenir ces évolutions. En effet, en termes de flux d'azote, nous bénéficions aujourd'hui des progrès accomplis par le passé, poursuivis lors du « premier plan », mais pour que l'amélioration se poursuive et que nos objectifs soient atteints non pas une année sur trois mais chaque année, il faut mettre en œuvre dès aujourd'hui toutes les actions prévues. ■

22 %

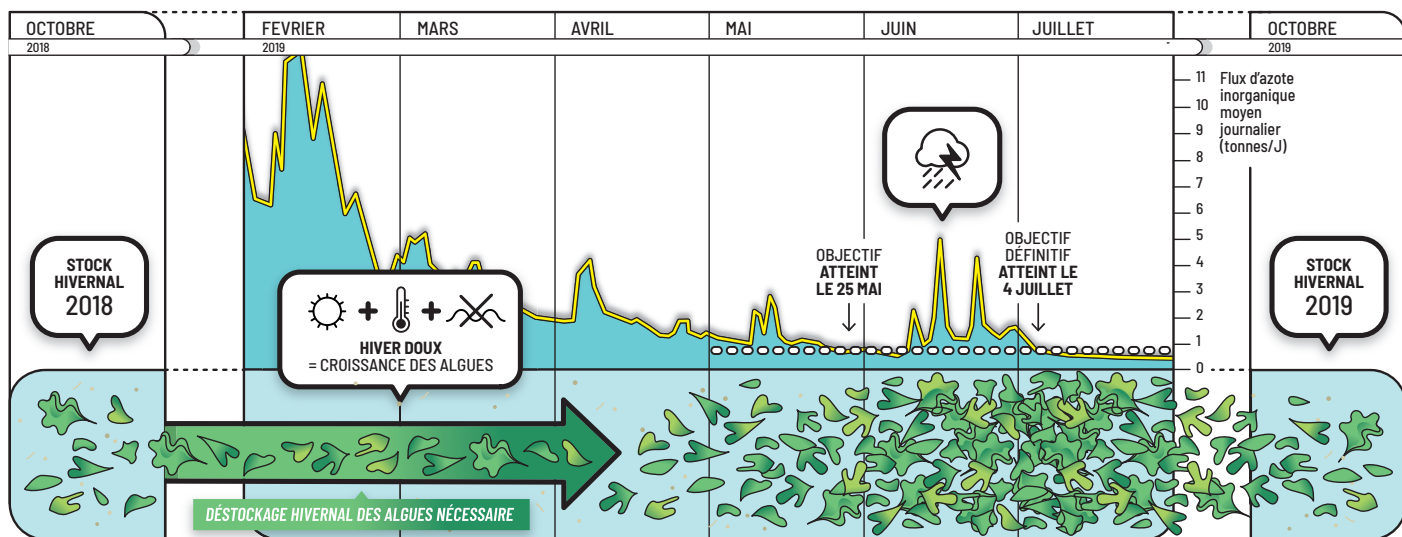
C'est le pourcentage des zones humides cultivées en 2018, ce qui représente 1 200 hectares



Les zones humides valorisées par l'agriculture peuvent être cultivées ou mises en herbe. Afin de préserver leur rôle majeur dans le cycle de l'eau, l'objectif du SAGE est d'atteindre parmi celles-ci moins de 10% de zones humides cultivées d'ici 2021. Des efforts restent donc à faire, particulièrement sur le bassin-versant du Gouëssant.



Plage de Saint-Maurice le 9 avril 2019 : les algues sont déjà là....





LE PROJET BAIE 2027 : DES ACTIONS CONCRÈTES POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES AGRICOLES



Jean-Jacques RENÉ

Élu à la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor et membre de la Commission locale de l'eau de la Baie de Saint-Brieuc depuis 2006

QUESTION : QUE VOUS INSPIRE CETTE SAISON 2019 ?

« Globalement, notre combat contre les algues vertes, que ce soit au niveau des bassins versants ou du pays, est mené depuis une vingtaine d'années. On savait pertinemment que nous aurions des aléas climatiques, avec les conséquences qu'on connaît... Sur la baie de Saint-Brieuc, la diminution régulière des flux se confirme : c'est rassurant, car nous sommes dans les objectifs du SAGE et du Plan algues vertes. Cette année, le manque de moyens concernant le ramassage durant l'hiver a posé problème et une surmédiation a été contreproductive au niveau des agriculteurs et des élus. »

QUESTION : QU'EST-CE QUE LE MONDE AGRICOLE ATTEND DU PROJET BAIE 2027 ?

« Il faut continuer le partage des actions avec les collectivités et que celles engagées s'inscrivent dans le prolongement du premier plan. L'idée est de faire évoluer l'agriculture, notamment via l'agronomie, grâce à une meilleure connaissance et expertise du terrain. Il faut accompagner le territoire pour faire concilier environnement et économie : allier les deux est primordial. »

QUESTION : QUELS SONT LES LEVIERS NÉCESSAIRES AFIN D'ACCENTUER LES ÉVOLUTIONS ?

« On ressent un palier sur le terrain et la nécessité de booster nos actions car les agriculteurs ont aussi d'autres préoccupations. La deuxième vitesse est plus dure à enclencher. Il faut développer des projets structurants, comme la déshydratation de luzerne, les échanges fonciers... Et pour ça, des porteurs de projet sont nécessaires sur le terrain, sinon ça ne marche pas ! Il y a peut-être un petit déficit à ce niveau-là. Ensuite, il faut que des filières économiques se struc-

turent, à l'instar de la filière protéine (exportation, transformation), à l'image de ce qui était proposé dans le premier plan avec un territoire agroénergétique... Nous avons besoin de faire du développement économique pour que tout cela aboutisse. »

QUESTION : SUR QUOI DOIT-ON SE CONCENTRER POUR L'AVENIR ?

« Le premier souci des agriculteurs c'est de savoir s'ils seront là demain. Ils sont encerclés par les demandes sociétales (agribashing, intrusion dans les élevages, phytosanitaires...) dans un contexte économique parfois difficile. Maintenir une mobilisation est un vrai sujet car il faut garder la confiance de nos élus. Les comités professionnels agricoles doivent continuer à être moteur et proposer des actions et des pistes pour pérenniser le travail qui a pu être accompli. » ■

Retrouvez les informations sur le **PROJET BAIE 2027** le site internet du Pays de Saint-Brieuc

www.pays-de-saintbrieuc.org

Retrouvez l'actualité et les documents du SAGE sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : www.pays-de-saintbrieuc.org

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Brieuc

Etablissement Public Territorial de Bassin de la baie de Saint-Brieuc

Centre Inter Administratif - Batiment B - 2^e étage

5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie - CS 40532 - 22035 SAINT BRIEUC

Tél. : 02 96 58 08 08 - E-mail : contact@pays-de-saintbrieuc.org

Directeur de la publication : Joseph LE VEE, Président

Responsable de la Rédaction : Pôle Eau et Environnement

Crédits photos et illustrations : PETR Pays de Saint-Brieuc, Carole Héry

Conception / Création graphique : Thibault Le Provost - Studio TI LABO

La lettre du SAGE Décembre 2019 est éditée par le PETR du Pays de Saint-Brieuc



Projet financé par :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Côtes d'Armor
le Département

